

Il n'aura pas fallu attendre longtemps. Le derby entre l'OGC Nice et l'Olympique de Marseille s'est terminé sur une victoire azurée mais surtout sur une fin prématurée suite à de nombreux incidents. Avant les instances sportives (la LFP se réunit normalement mercredi), c'est la Justice qui a réagi. Dans un communiqué de presse, le Procureur de la République a informé de l'ouverture de plusieurs enquêtes préliminaires aux motifs *« d'entrée sur une aire de jeu d'enceinte sportive troublant le déroulement de la compétition, de jets de projectiles présentant un danger pour la sécurité des personnes dans une enceinte sportive, d'utilisation d'installation mobilière ou immobilière d'enceinte sportive comme projectile, de dégradations graves ainsi que de violences volontaires aggravées commises à l'occasion d'une manifestation sportive »*. Ces enquêtes vont être confiées aux services de la Sûreté Départementale des Alpes-Maritimes. Ils auront accès à la vidéosurveillance pour définir la responsabilité de chacun que ce soit *« les supporters des deux clubs ainsi que celle, le cas échéant, des joueurs ou membres de l'encadrement des équipes impliqués dans des actes de violence »*.

« Les conditions étaient réunies pour reprendre le match »

De son côté, le préfet des Alpes-Maritimes, Bernard Gonzalez, a lui aussi publié en fin d'après-midi un communiqué dans lequel il est revenu sur la soirée de dimanche et notamment sur le dispositif de sécurité qui a été mis en place. *« Deux réunions préparatoires consacrées à la préparation de la sécurité de cette rencontre sensible ont été organisées par la préfecture... Après quelques minutes, les supporters qui avaient pénétré sur la pelouse ont tous été repoussés dans les tribunes. A l'opposé du stade, les supporters marseillais ont été maintenus dans leur tribune et protégés préventivement contre d'éventuels actes d'hostilité. Le calme étant revenu dans le stade, les conditions étaient réunies pour permettre de reprendre le match dans des conditions de sécurité normales. »*

Fermeture de la Populaire Sud pour 4 matchs

Toutefois, la Préfecture a décidé de prendre une série de mesures pour sanctionner les incidents qui sont déroulés en fin de match et surtout pour empêcher qu'ils se reproduisent. Tout d'abord la fermeture pour les 4 prochaines rencontres à domicile de la Populaire Sud, tribune au cœur des échauffourées de dimanche. La mise en place, rapidement, d'un filet anti-projections devant cette même tribune. En lien avec les enquêtes du Parquet, des mesures d'interdiction de stade contre les auteurs des violences seront prises. Enfin, l'étude d'un dispositif renforcé de sécurisation de la tribune visiteurs sera engagée.

Andy Calascione

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité